

Accès Universel aux TIC au Sénégal

Situation actuelle, Acteurs

Alex Corenthin

Président ISOC Sénégal
Enseignant-Chercheur, ESP, UCAD
corenthin@ucad.sn

Accès Universel aux TIC

Déclaration du Sommet mondial de la société de l'information, Genève 10-12 décembre 2003

« *Un accès universel, ubiquitaire, équitable et financièrement abordable aux infrastructures et aux services TIC, constitue l'un des défis de la société de l'information et devrait être l'un des objectifs de tous ceux qui participent à son édification* »

Définition du Service Universel

- Focalisé **au départ sur le service téléphonique fixe**,
 - « *qui doit évoluer au rythme du progrès technique, des développements du marché et de l'évolution des besoins des utilisateurs* »
- Concerne **le service universel des communications électroniques** qui fournit à tous un service téléphonique de qualité à un prix abordable.
 - en assurant l'acheminement des communications téléphoniques, des communications par télécopie et des communications de données
 - ainsi que l'acheminement gratuit des appels d'urgence.

Politique des TIC au Sénégal

- lettre de politique sectorielle du Secteur des Télécommunications (janvier 2005)
- L'objectif de la LPS est de présenter les orientations générales à l'horizon 2008 ainsi que la stratégie du Gouvernement de la République du Sénégal dans le secteur des Télécommunications.
- La LPS 2004-2008 est intervenue 6 ans après l'ouverture du capital de la Sonatel et après la libéralisation du service mobile en 1998

Incidences de la libéralisation du secteur des télécom (2005)

- forte progression du parc des abonnés du service de téléphone mobile,
- raccordement d'environ 1000 villages sur 14 200 que compte le pays au réseau de téléphone fixe,
- amélioration significative de la qualité de service,
- contribution à hauteur de 6% du secteur des télécommunications à la formation du PIB en 2003
- investissements de plus de 100 milliards sur les réseaux fixe et mobiles entre 2000 et 2003
- création de 22 000 emplois indirects à travers les télécentres, les cybers et les distributeurs de cartes téléphoniques.

Points d'achoppement de la mise en oeuvre politique

- monopole faiblement régulé,
- une concurrence faible sur le mobile,
- une insuffisance des investissements pour le financement du service universel,
- une attente qui n'est toujours pas comblée en terme de création d'emplois dans le domaine des TICs,
- un taux de pénétration toujours insuffisant pour tous les segments (Fixe, Mobile, Internet)
- une absence de régulation effective pour définir les règles du jeu entre opérateurs et fournisseurs de services.

Orientations stratégiques de la LPS – Horizon 2008

- Triplement du parc téléphonique qui devait passer de 1 million en 2003 à plus de 3 millions abonnés en 2008
- Accroissement de la contribution du secteur dans le PIB,
- amélioration sensible du taux de desserte rurale en raccordant 9 500 villages à l'horizon 2008. Les réseaux des télécommunications fixe ou mobile devront couvrir la totalité des villages centres à l'échéance 2010,
- *Démocratisation de l'Internet en le considérant comme partie intégrante du service universel (téléphone + Internet).*

Indicateurs Clés

Septembre 2008 (Source ARTP)

- Fixe
 - Nbre abonnés : 244 548
 - Taux de pénétration : 2,31%
- Téléphonie mobile
 - Nbre abonnés : 5 009 960
 - Taux de pénétration : 47,35%

Cadre réglementaire

- **LOI N° 2001-15 du 27 décembre 2001, article 2:**
- **Le service universel** est la « mise à disposition de tous d'un service minimum consistant en un **service téléphonique** d'une qualité spécifiée à un prix abordable, ainsi que l'acheminement des appels d'urgence, la fourniture du service de renseignements et d'un annuaire d'abonnés, sous forme imprimée ou électronique et la desserte du territoire national en cabines téléphoniques installées sur le domaine public et ce, dans le respect des principes d'égalité, de continuité, d'universalité et d'adaptabilité. »
- La lettre de politique sectorielle du secteur des télécommunications prévoit la mise en place d'un fonds de développement du Service Universel.

Acteurs

- Législateur
- L 'Etat
- Les Collectivités locales
- Les institutions financières internationales (Banque Mondiale, PNUD)
- Les organisations régionales (CEDEAO UEMOA)
- Les Opérateurs publiques et privés nationaux
- Les organisations de la Société Civile

Acteurs sur le terrain

- Opérateurs de télécommunications
- Organisations internationales et non gouvernementales (OING)
 - Centres multimédias communautaires (UNESCO – ADEN ...)
- Coopération institutionnelle
- Collectivités locales
- Initiatives locales (Société civile)
 - Coopération décentralisée

Challenges de l'extension de l'obligation du Service Universel

- modernisation du réseau d'accès au client pour permettre l'accès aux services large bande
- extension au monde rural dans les mêmes conditions
- interconnexion a bas prix ...
- Ouverture de la boucle locale

Service Universel

Qui dit « Service Universel »

- Service public (Obligations du SU)
- Concession de service public (Indicateurs)
- Accès du Citoyen aux mêmes conditions sur toute l'étendue du champ d'application

Régulation des TIC !

- Ambiguïté pour les acteurs
 - Télécommunications (Accès)
 - TIC (Services)
- Ouverture à la concurrence
 - ISP
 - ASP
 - Services publics (ADIE, Collectivités)
- Cadre incitatif ...

Enjeux de l'accès Universel aux TIC

- Clarification et définition des relations entre activités de fournisseurs d'accès au réseau et de distribution de contenus et de services,
- opportunité d'un cadre juridique spécifique ?
 - Abordé dans les recommandations UEMOA / CEDEAO en terme de capacités large bandes (données) sur l'infrastructure

Références

- Lettre de politique sectorielle des télécommunications (2005)
- Code des télécommunications du Sénégal
- Directive N°04/2006/CM/UEMOA relative au service universel et aux obligations de performance du réseau du 23 Mars 2006
- Acte additionnel A/SA 6/01/07 relatif à l'accès universel/service universel (CEDEAO)
- Symposium NetSuds 2007, Dakar 26-28 Nov 2007

Je vous remercie de votre attention